

Les maires sont invités à se joindre au conseil consultatif sur la résilience côtière

L'Alliance met en place un conseil consultatif chargé de fournir des recommandations à ses membres sur les enjeux cruciaux auxquels doivent faire face les administrations municipales le long des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Le conseil sera composé de représentants du secteur privé, du secteur public et d'organisations à but non lucratif possédant une expertise pertinente qui recommanderont des mesures, des pratiques exemplaires, des solutions stratégiques et des activités connexes à examiner par les membres de l'Alliance.

Pour l'année 2021, le conseil consultatif se concentrera sur la résilience côtière. Plus précisément, il évaluera les défis que doivent surmonter les administrations municipales en ce qui concerne l'érosion côtière, les inondations, les niveaux d'eau élevés et les phénomènes météorologiques violents.

Les maires, ou les représentants de leur ville, sont invités à se joindre au nouveau conseil consultatif et à contribuer à l'élaboration de solutions aux problèmes tels que l'érosion des berges qui affectent les villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Le conseil consultatif sera convoqué en janvier 2021. Les maires qui souhaitent participer doivent contacter le directeur général de l'Alliance, Jonathan Altenberg, avant le 1er décembre. Veuillez lui envoyer un courriel à l'adresse jon.altenberg@glslcities.org.